



Assemblée générale 9 Mars 2019 CRTAO



Assemblée générale CRTAO

Programme matinée



- 8h30 : Accueil
- 9h30 : Rapport moral
- 10h00 : quitus au président
- 10h10 : Rapport financier
- 10h25 : quitus au trésorier
- 10h30 : présentation du prévisionnel financier
- 10h40 : Election pour les postes vacants au CoDir
- 10h40 : Election pour les représentants à l'AG FFTA
- 11h20 : Prestation de serment
- 11h30 : Remise des récompenses
- 12h15 : Repas



Assemblée générale CRTAO

Après midi



- 14h15 : Résultat des votes
- 14h30 : Rapport de la commission sportive
- 15h00 : Rapport commission arbitrage
- 15h15 : Rapport commission Nature /3D
- 15h30 : Rapport commission campagne
- 15h40 : Rapport commission jeunes
- 16h00 : Rapport commission formation
- 16h15 : Rapport commission label
- 16h20 : Rapport commission féminine
- 16h30 : Questions diverses
- 17h00 : Fin de l'Assemblée générale



Assemblée générale CRTAO

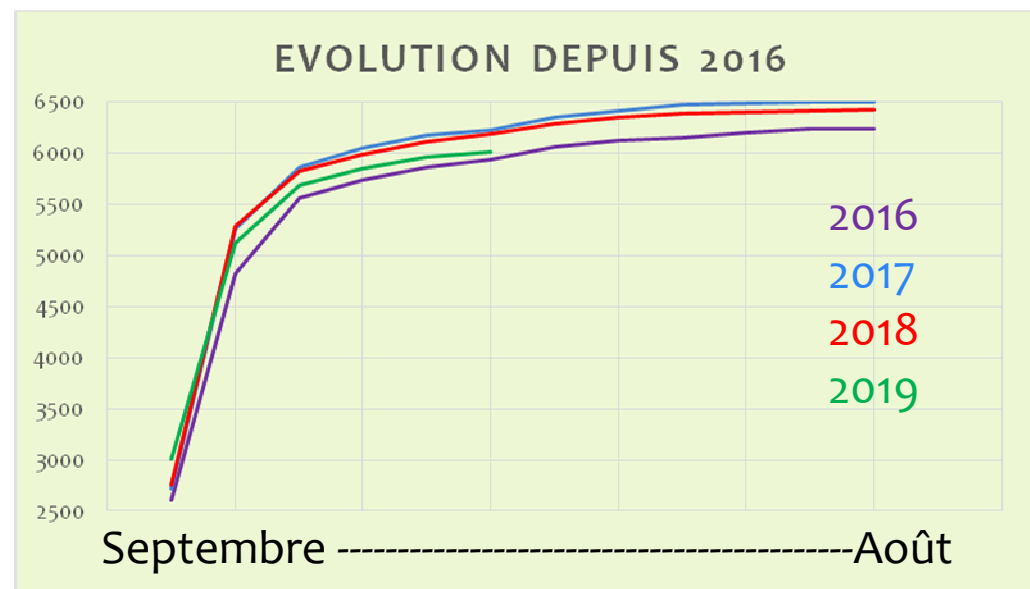
Rapport Moral



Assemblée générale CRTAO

Effectifs du CRTAO

Départements	Nb de clubs	NB licenciés
ARIEGE	2	77
AUDE	6	336
AVEYRON	8	328
GARD	19	1075
HAUTE GARONNE	19	1211
GERS	6	316
HERAULT	19	927
LOT	6	241
LOZERE	10	327
HAUTE PYRENEES	6	234
PYRENEES ORIENTALES	11	516
TARN	8	366
TARN et GARONNE	9	468
TOTAL	129	6422



Août 2016 : 6243

Août 2017 : 6498

Août 2018 : 6422

Fin janvier 2019 -8% par rapport à fin janvier 2018



Assemblée générale CRTAO

Financement du CRTAO

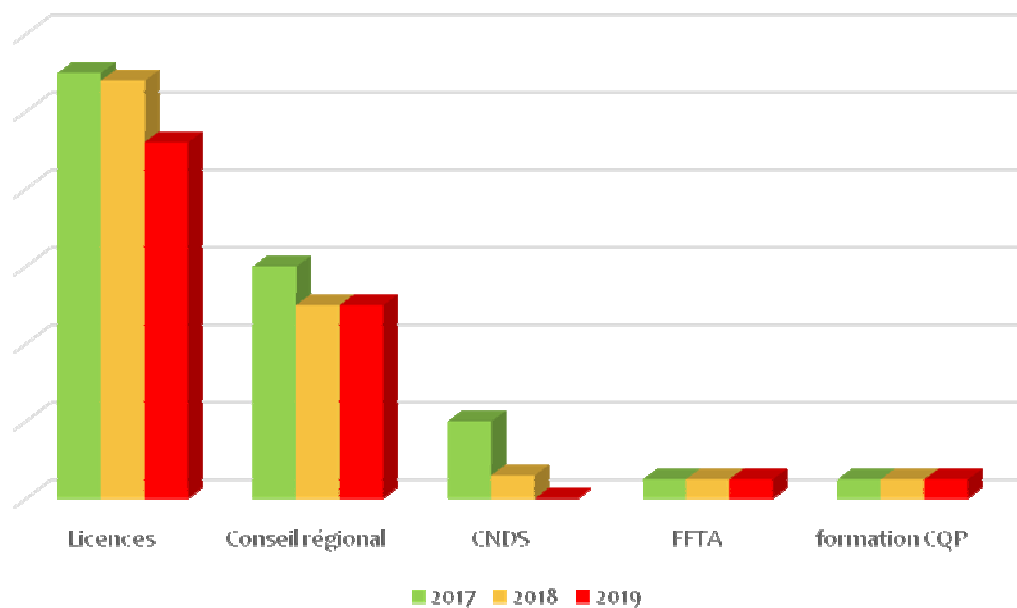
- ❖ La part comité régional des licences
- ❖ Le Conseil Régional
- ❖ Le CNDS (Centre National pour le Développement du Sport)
- ❖ La FFTA
- ❖ Les Formations CQP animateur



Assemblée générale CRTAO

Financement du CRTAO

évolution du financement CRTAO



Part sur licences :
moins de licenciés → moins d'entrées
Si la courbe des licenciés n'augmente pas,
environ 8% de moins en 2019

Conseil Régional:
environ - 5% entre 2017 et 2018
Promesse de stabilité pour 2019

CNDS:
16500 euros en 2017
3000 euros en 2018
Plus rien en 2019

FFTA et bénéfice formation :
pas de changement

On s'achemine peu à peu vers de l'auto financement



Assemblée générale CRTAO

Aides versées

- Subventions versées aux CD
- Subventions versées aux jeunes en Pôles ou INSEP
- Subventions versées aux archers sélectionnés sur des compétitions internationales
- Subventions versées aux clubs ayant engagé une ou des équipes sur des championnats nationaux
- Subventions versées aux clubs inscrits dans une démarche Pré ETAF
- Subventions versées aux clubs ETAF
- Primes aux podiums individuels des championnats Nationaux et Internationaux



Assemblée générale CRTAO

Aides versées

Comment les obtenir:

subventions concernant les CD ou les clubs :

Les CD ou les clubs doivent en faire la demande par écrit

- Subventions versées aux CD
- Subventions versées aux clubs ayant engagé une ou des équipes sur des championnats nationaux
- Subventions versées aux clubs inscrits dans une démarche Pré ETAF
- Subventions versées aux clubs ETAF



Assemblée générale CRTAO

Aides versées

Comment les obtenir:

subventions concernant les jeunes en pôle espoir ou INSEP

Une convention est signée entre le jeune, le club et le CRTAO.
Dès la convention signée, la subvention est débloquée

-Subventions versées aux jeunes en Pôles ou INSEP



Assemblée générale CRTAO

Aides versées

Comment les obtenir:

subventions aux archers en équipe de France :

Les archers doivent en faire la demande par écrit

-Subventions versées aux archers sélectionnés
sur des compétitions internationales



Assemblée générale CRTAO

Aides versées

Comment les obtenir:

Primes aux podiums des championnats de France :

Rien à faire. Les primes sont données le jour de l'AG

-Primes aux podiums des championnats Nationaux et Internationaux



Assemblée générale CRTAO

Résultats Sportif du CRTAO National

Résultats individuels Nationaux

	Nature	3D	Campagne	Salle	Fita	Fédéral	Beursault	TOTAL
OR	12	14	3	1	2	3	1	36
Argent	12	4		3	2	1		22
Bronze	7	7	2	2	4	2		24
Total	21	25	5	6	8	6	1	82

Résultats individuels Internationaux

Jean-Charles VALLADONT
Médaille de Bronze au Championnat d'Europe



Assemblée générale CRTAO

Rapport Moral

Constat/réflexion



Assemblée générale CRTAO

Les championnats régionaux et DRE

Faut il rester sur le schéma actuel ?



Assemblée générale CRTAO

Les championnats régionaux et DRE

Constat :



- Championnats régionaux sur un ou deux jours
- Peu de clubs sont en mesure de les accueillir
 - Frais de déplacements importants
- A-t-on vraiment les meilleurs qui participent ?

- DRE :
- Difficulté cette année pour trouver des organisateurs
 - Frais de déplacements importants pour les clubs



Assemblée générale CRTAO

Les championnats régionaux et DRE

Réflexion :



- Faire des demi finales par zone
- Championnats régionaux sur un seul jour
 - Recentrer la finale
 - Réduire les déplacements
- Impact positif sur les participants ?

DRE : - 2 concours par zone et une finale centrée
- Permettrait de réduire les déplacements pour les clubs

Organisation d'un sondage auprès des clubs ?



Assemblée générale CRTAO

- Administration du CRTAO :
 - Région très étendue ne facilitant pas les échanges entre les membres du Comité Directeur.
 - Réunion de travail des commissions difficiles à organiser régulièrement du fait de l'éloignement des membres, entraînant une difficulté certaine à mettre en place une réelle structuration de projets.
 - Les réunions du Comité Directeur engendrant des frais assez important (déplacement et restauration)



Assemblée générale CRTAO

- Evolution du sport en France

NOUVELLE GOUVERNANCE DU SPORT

Synthèse du rapport issu de la concertation relative à la rénovation du modèle sportif français, remis le 16 octobre 2018 au Comité de pilotage¹ présidé par la ministre des Sports.

**Mieux faire ensemble
Avec des acteurs qui évoluent
Dans un environnement facilitateur**



Assemblée générale CRTAO

- Evolution du sport en France

Pourquoi faire évoluer le modèle ?

UNE PRATIQUE EN MOUVEMENT ET DES RÉSULTATS À AMÉLIORER

Une pratique sportive de plus en plus informelle avec un niveau global d'activités **en baisse chez les femmes et les jeunes** et des difficultés à faire progresser le nombre de licenciés.

La nécessité de **valoriser et diversifier les offres** (e-sport, sport-santé, sport en entreprise...) en complément de la pratique fédérale.

Des **résultats stables aux Jeux Olympiques d'été**, mais un record de 15 médailles d'or qui date de 1996.

Une **baisse constante des résultats aux Jeux Paralympiques d'été**. La France a régressé du 4ème au 12ème rang des nations de 1992 à 2016.

UNE PLACE DE L'ÉTAT À REPENSER ET UN MANQUE DE RECONNAISSANCE DES COLLECTIVITÉS

Une organisation ancienne du sport en France **exclusivement fondée sur une relation entre l'État et les fédérations** qui ne tient pas suffisamment compte des collectivités et des attentes des pratiquants.

Une volonté du gouvernement de passer d'un **État tutélaire à un État partenaire**.

Des **collectivités qui ne sont pas considérées** malgré leurs dépenses (12 milliards €).

UN SYSTÈME DE FINANCEMENT OBSOLÈTE

Un **financement du sport en silos**, des crédits de l'État peu évalués en matière de haut niveau et saupoudrés en matière de développement.

Des **clubs sportifs en tension** devant répondre à de multiples injonctions, faisant plusieurs dossiers par an.

Un **environnement peu favorable à la recherche** de recettes complémentaires aux financements publics par les fédérations et les clubs.



Assemblée générale CRTAO

- Evolution du sport en France

Pour quelle vision ?

LE SPORT, ENJEU SOCIÉTAL

Le sport est un bien d'utilité sociale

Les bienfaits de l'activité physique sur la santé et sur le renforcement du lien social sont avérés. Le sport participe aussi à l'éducation et à l'intégration.

Le sport est un bien économique

La filière sport représente environ 38 milliards d'euros, soit 1,9 % du PIB français (source ministère de l'Économie).

Le sport appartient à tous

Il est un facteur de rayonnement de la France à l'international autant qu'une expérience individuelle, quel que soit l'âge de la vie.

LE SPORT, UN SERVICE PUBLIC

Un **service public pour l'organisation des compétitions ainsi que la sécurité des pratiques et des publics**. Ces missions de service public fondent la délégation de l'État aux fédérations.

LE SPORT, BIEN COMMUN

« Le bien commun vise l'épanouissement intégral des personnes et des groupes qui constituent la société : si **le politique** en est le **responsable ultime**, chacun en est responsable à son niveau et on ne peut espérer progresser vers lui que si les corps intermédiaires peuvent vraiment tenir leur place. »



Assemblée générale CRTAO

- Evolution du sport en France

Au niveau national, une agence unique d'appui, de financement et d'évaluation

MISSIONS DE L'AGENCE

La haute performance

Soutenir et évaluer les **conditions d'accès à la haute performance dans chaque fédération**.

Avec la fédération, accompagner **tous les athlètes et leurs entraîneurs**.

Développer les **programmes de recherche** et proposer de **nouveaux outils**.

Le développement des pratiques

Élaborer, évaluer et financer les **projets de développement fédéraux déclinés du niveau national à celui du club**.

Élaborer, évaluer, financer les **projets de développement des acteurs non fédérés**.

Des financements pour les territoires

Financer des **actions et des investissements** portés par les territoires.

Animer et soutenir des Conférences des financeurs créées sur les territoires.

Quatre collèges représentés au Conseil d'administration : **l'État, le mouvement sportif, les collectivités et le monde économique**

Le Conseil d'administration décide des orientations et des règlements d'intervention.

ORGANISATION DE L'AGENCE

Une écoute permanente des athlètes et de la société civile avec un comité d'orientation aux méthodes de concertation dynamiques.

Un **comité scientifique** pour superviser les actions d'évaluation.

FINANCEMENTS ET BÉNÉFICIAIRES DE L'AGENCE

Des **financements publics** :

- **taxes affectées** : dans un premier temps, les taxes du CNDS
- des **crédits du ministère des Sports**, en particulier pour financer les fédérations.

Des **financements privés**.

Les bénéficiaires sont les **fédérations, les acteurs non fédérés, les collectivités, les sportifs...**



Assemblée générale CRTAO

- Evolution du sport en France

Au niveau territorial, des « Parlements du sport » et des « Conférences des financeurs »

LES « PARLEMENTS DU SPORT »

Une concertation très large organisée au niveau de la région.

Le « Parlement du sport » définit **les orientations générales pour le sport dans les territoires.**

Il élabore progressivement **un projet sportif territorial partagé.**

LES CONFÉRENCES DES FINANCEURS

Elles sont composées de l'État, la région, les départements et des représentants du bloc communal.

Elles organisent les financements **dans quatre domaines** : le haut niveau, le sport professionnel, les équipements structurants, la réduction des inégalités et les politiques émergentes.

Pour tous les financements fédéraux, **les projets sont présentés par les fédérations.**



Assemblée générale CRTAO

- Evolution du sport en France

Des acteurs qui évoluent

UN MOUVEMENT SPORTIF PLUS AUTONOME ET PLUS RESPONSABLE

Plus autonome

Abandon de la tutelle de l'État.

Création par le CNOSF d'un fonds de modernisation des fédérations, possibilité de rémunérer les dirigeants.

Financement direct des CROS et CDOS par le CNOSE.

Plus responsable

Le CNOSF compétent en matière d'éthique pour les fédérations.

Nombre de mandats des présidents des fédérations limité à 3.

Système de notation externe.

Aménagement des relations ligues et fédérations.

Le Comité paralympique et sportif français représenté au sein des instances régionales du sport.

Le club sportif au cœur du projet

Valorisation du club par une reconnaissance d'utilité sociale.

Des licences passerelles avec le sport scolaire.

Renforcement du rôle du club dans la vie fédérale vers l'élection des présidents de fédérations par les clubs.

DES COLLECTIVITÉS LOCALES SOUTENUES ET MIEUX COORDONNÉES

Des collectivités mieux coordonnées

Entre elles avec spécialisations « à la carte » en fonction des territoires.

Avec les fédérations par un renforcement du rôle de la CERFRES et pour examiner les évolutions concernant les équipements.

Des collectivités mieux soutenues

Suppression de la mise en concurrence des clubs pour l'exploitation des enceintes sportives.

Suppression des subventions aux clubs professionnels dont le pourcentage de droits TV est supérieur à 15 %.

VERS UN MINISTÈRE DES SPORTS ET NON PLUS UN MINISTÈRE DES FÉDÉRATIONS

Il est réorienté sur l'observation, l'anticipation des pratiques, **l'interministérialité** et les relations internationales.

Il **rénovera sa fonction de contrôle des fédérations** et de tutelle des établissements.



Assemblée générale CRTAO

- Evolution du sport en France

Un cadre réglementaire facilitateur

POUR LES PUBLICS

Organisation de gouvernances spécifiques : personnes en situation de handicap, sport-santé, sport et éducation, et insertion sociale par le sport.

Faciliter le sport en entreprise.

Placer le numérique au service des utilisateurs et des clubs.

POUR LE MOUVEMENT SPORTIF

Un nouveau statut possible pour les fédérations et les clubs pouvant prendre la forme de **société coopérative**.

Des formations « libérées » avec une réglementation des professions centrée sur l'exigence de sécurité des pratiquants. Les diplômes d'État complémentaires et subsidiaires des titres et qualifications proposées par les branches professionnelles et les fédérations.

Des bénévoles mieux reconnus :

- par un certificat pour les bénévoles des grands événements sportifs
- par l'alimentation du compte d'engagement citoyen.

http://www.sports.gouv.fr/autres/Gouvernance_Rapport.pdf



Assemblée générale CRTAO

- Administration du CRTAO :
 - Remerciements à Pierre PERRUZETTO, Frédéric DESPLATS et Guillaume ESCANDE pour leur travail sur les mises à jour du site INTERNET du CRTAO



Assemblée générale CRTAO

Une pensée pour

Jean Yves MANCUSO



Assemblée générale CRTAO

Rapport Moral

Merci de votre attention